



AVIS EN PRÉVISION DU BUDGET FÉDÉRAL 2023

Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec

Mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU RSIQ	3
REVENDEICATIONS	3
<u>Augmentation de 30% des investissements</u>	4
<u>Indexation de Vers un chez-soi</u>	5
<u>Respect de la Politique nationale de lutte à l'itinérance du Québec</u>	6
<u>Respect de l'autonomie des régions dans leur processus de gestion des fonds</u>	6
<u>Logement</u>	6

PRÉSENTATION DU RSIQ

Fondée en 1998, le RSIQ regroupe 16 concertations régionales en itinérance représentant ainsi plus de 300 organismes au Québec. Nous organisons des actions et des mobilisations afin de sensibiliser les décideurs et le grand public, de défendre les droits des personnes en situation d'itinérance, d'améliorer leurs conditions de vie et de permettre aux organismes d'aide de réaliser leur mission. Nous sommes reconnus comme étant le porteur du projet de la Politique québécoise de lutte à l'itinérance adopté en 2014, et comme étant le défenseur du financement des organismes, notamment au niveau fédéral, avec la Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance vers un chez soi (VCS).

Résumé de nos revendications

- Une augmentation de 30% des investissements pour prévenir et réduire l'itinérance au Québec par l'entremise de Vers un chez-soi afin de répondre à la crise à laquelle nous faisons face. Ainsi qu'un chantier en 2023, visant à identifier précisément les besoins des communautés pour le budget 2024.
- Que le gouvernement fédéral applique une indexation annuelle à l'entente Vers un chez soi correspondant à la moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal, avec une garantie par la loi d'au moins 3 % par année pour répondre adéquatement aux besoins des personnes en situation d'itinérance qui sera rétroactive à 2022;
- Que le gouvernement affecte les fonds de Vers un chez-soi en respectant l'approche globale et communautaire, en renforçant ses visées préventives, et ce dans le respect de la Politique nationale de lutte à l'itinérance du Québec;
- Que le gouvernement fédéral respecte l'autonomie des régions dans leur processus de gestion des fonds. En effet, les organismes communautaires sur le terrain sont les mieux placés pour élaborer leur planification communautaire afin de prévenir et réduire l'itinérance au Québec;
- Que le gouvernement fédéral s'engage à investir, de manière récurrente, 3 milliards \$ par année dans le financement de nouveaux logements sociaux.

1. UNE HAUSSE CRITIQUE DES BESOINS PARTOUT AU QUÉBEC

Nos membres et différents acteurs sociaux du Québec sont unanimes; les ressources ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être dans l'ensemble de la province.

À la fragilisation de la population qu'a entraînée la pandémie vient s'ajouter une pression supplémentaire par la poussée inflationniste. Cette précarisation engendre une dégradation rapide de l'état de santé des personnes et des communautés qui la subissent.

De plus, dans de nombreuses villes, nous assistons à une hausse de l'itinérance visible et pour certains nous parlons même d'une crise humanitaire vu l'explosion du phénomène de l'itinérance.

Ajoutons que le sous-financement chronique du milieu communautaire, qui persiste depuis des années, précarise grandement la capacité du milieu à répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance. En effet, plusieurs de nos membres nous ont informés qu'entre 2020 et 2023 ils ont dû procéder à des augmentations salariales importantes ; entre 15 % et 20 %. Et ce, afin de pallier aux conditions de travail inférieures à la moyenne québécoise et d'offrir un salaire respectueux des compétences et expertises.

Nous nous devons d'agir maintenant pour éviter une dégradation encore plus grande de la situation. **Nos actions d'aujourd'hui permettront de réduire la facture, économique, sociale et morale qui nous attend.**

Le RSIQ demande:

- Une augmentation de 30% des investissements pour prévenir et réduire l'itinérance au Québec par l'entremise de Vers un chez-soi afin de répondre à la crise à laquelle nous faisons face et un chantier en 2023 visant à identifier précisément les besoins des communautés, pour le budget 2024.

L'ITINÉRANCE ; UNE RÉALITÉ ALARMANTE BIEN PRÉSENTE

Ottawa-Gatineau :
[France Bélisle réclame une intervention de Québec dans le dossier de l'itinérance](#)

Estrie :
[L'itinérance continue de préoccuper en Estrie](#)

Montréal :
[Montréal considère le débordement des refuges comme un sinistre](#)

Trois-Rivières :
[L'itinérance de plus en plus visible à Trois-Rivières](#)

Femmes :
[Situation plus grave que jamais: plus de 1500 femmes à la rue à Montréal](#)

[L'itinérance invisible des femmes à Sept-Îles](#)

Jeunesse - Bas Saint-Laurent :
[Le prix des logements augmente, l'itinérance aussi](#)

Milieu municipal :
[Lutte contre l'itinérance –« Le milieu municipal veut faire du Québec un exemple dans le monde »](#)

2. INDEXATION DE VERS UN CHEZ-SOI

Dans un contexte inflationniste qui a atteint un sommet au Québec à 8% en 2022, et une prédiction des hausses de salaire allant à 4.1% en 2023, il nous apparaît nécessaire de revoir la méthode d'indexation de la principale enveloppe de financement en itinérance au Québec.

Le RSIQ demande :

- ▶ Une indexation correspondant à la moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal, avec une garantie par la loi d'au moins 3 % par année pour répondre adéquatement aux besoins des personnes en situation d'itinérance qui sera rétroactive à 2022.

Impacts sur les personnes en situation d'itinérance et les organismes qui les supportent

Il est nécessaire de supporter adéquatement la réponse aux besoins des personnes en situation d'itinérance au Québec en indexant le programme Vers un chez-soi de laquelle découle l'enveloppe principale pour la prévention et la réduction de l'itinérance au Québec. Une non-indexation met à mal la continuité de support dont ces personnes ont besoin pour stabiliser leur situation et potentiellement réussir à se sortir de l'itinérance.

L'INDEXATION N'EST PAS UNE AUGMENTATION

Rappelons que l'indexation permet uniquement de maintenir le pouvoir d'achat, de suivre l'augmentation des coûts à assumer. Ainsi, obtenir l'indexation des subventions ne permet que de poursuivre le travail déjà fait et évite au groupe de s'appauvrir, d'année en année. L'indexation n'est donc pas une augmentation.

Pour pouvoir développer des projets, embaucher une ressource de plus, réaliser de nouvelles activités, etc. c'est une augmentation du financement à la mission qui est nécessaire.

2. INDEXATION DE VERS UN CHEZ-SOI (SUITE)

Tableau de financement de Vers un chez soi

Date	Québec	Canada
2022-2023	<u>77 733 496 \$</u>	<u>283,5 M\$</u>
2023-2024	<u>77 208 445 \$</u>	<u>283,5 M\$</u>
2024-2025	Non disponible	<u>281,1 M\$</u>
2025-2026	Non disponible	<u>281,1 M\$</u>

Nous constatons qu'en 2025-2026 il est prévu que l'enveloppe sera plus petite qu'en 2022-2023. De plus, dans l'entente actuelle, il n'est pas prévu qu'il y ait une indexation des financements accordés. Ajoutons que les sommes annoncées au Québec pour 2022-2023 vont en diminuant.

Pour le transfert vers d'autres provinces, le gouvernement du Canada tient compte du PIB nominal avec une hausse garantie par la loi d'au moins 3% par année. Ce double standard dans un même budget ministériel, soit une indexation au PIB nominal pour certains transferts gouvernementaux et aucune indexation pour l'enveloppe Vers un chez soi, n'est pas acceptable.

INFLATION AU QUÉBEC

En 2022 l'inflation a atteint un sommet de 8% au Québec. Ceci indique une augmentation des coûts de fonctionnement pour les organisations communautaires.

Pour 2022 c'est 3,9 % de hausse de salaire en moyenne au Québec qui a été accordé. Encore pour les salaires, il est prévu que pour 2023, il y aurait une hausse d'environ 4,1% (Conseil du patronat du Québec & Firme Beaudry Normandin)

3. RESPECT DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE À L'ITINÉRANCE

En 2019 l'Assemblée nationale du Québec déposait la résolution suivante :

« Que l'Assemblée nationale réitère les 5 axes d'interventions prioritaires de la Politique nationale de lutte à l'itinérance adoptée le 27 février 2014, à savoir : le logement; les services de santé et les services sociaux; le revenu; l'éducation et l'insertion sociale et socioprofessionnelle; la cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation;

Qu'en ce sens, elle demande que l'entente à conclure entre le Québec et le Canada concernant le nouveau programme Vers un chez soi contribue à consolider les orientations québécoises en matière de lutte à l'itinérance et que les fonds fédéraux permettent de soutenir une diversité d'actions dans la lutte à l'itinérance. »

Adoptée à l'unanimité

En ce sens, le RSIQ demande :

- ▶ Que le gouvernement affecte les fonds Vers un chez-soi en respectant l'approche globale et communautaire en renforçant ses visées préventives, et ce dans le respect de la Politique nationale de lutte à l'itinérance du Québec;
- ▶ Que le gouvernement fédéral respecte l'autonomie des régions dans leur processus de gestion des fonds. Les organismes communautaires sur le terrain sont les mieux placés afin d'élaborer leur planification communautaire afin de prévenir et réduire l'itinérance au Québec.

4. LOGEMENT

La crise du logement joue un rôle majeur dans l'accroissement du phénomène de l'itinérance, et ce dans toutes les régions du Québec. Ainsi, il est nécessaire de mettre en place des solutions pérennes, notamment à travers la création de nouveaux logements sociaux. Cependant, l'accès au logement doit être accompagné d'un soutien communautaire afin de favoriser le maintien en logement.

L'insuffisance du financement dans les enveloppes disponibles a pour conséquence qu'il est actuellement difficile de financer ce soutien communautaire. Il s'agit actuellement d'un enjeu crucial pour les organismes communautaires qui luttent contre l'itinérance.

Le RSIQ demande :

- ▶ Que le gouvernement fédéral s'engage à investir, de manière récurrente, 3 milliards \$ par année dans le financement de nouveaux logements sociaux.